

INFOS Hebdo

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

MONDE

Visite surprise de François HOLLANDE en Afghanistan. Au lendemain du sommet de l'Otan à Chicago. Le Président français y a réaffirmé sa volonté de retirer d'ici à la fin de l'année les troupes combattantes françaises soit 2.000 des quelque 3.400 soldats stationnées dans le pays. « *Le retrait français encore en Afghanistan sera ordonné et coordonné, (...) en bonne intelligence avec nos alliés* », a assuré François HOLLANDE aux soldats qu'il a rencontrés. Il a rendu hommage aux 83 soldats français tombés en faisant leur devoir, en combattant le terrorisme et en servant la paix. « *La menace terroriste qui visait notre territoire, sans avoir totalement disparu, a été en partie jugulée* ». Et d'ajouter : « *Le temps de la souveraineté afghane est venu* ». Le Président qui était accompagné du ministre des Affaires étrangères, Laurent FABIUS, et du ministre de la Défense, Jean-Yves LE DRIAN, devait assurer au Président KARZAI l'intention de la France de poursuivre avec son pays une coopération de long terme, dans le cadre du traité d'amitié et de coopération signé en janvier dernier.

Les Egyptiens ont voté pour désigner un successeur à Hosni MOUBARAK. Résultat du dépouillement : mardi 29 mai. Plus de 50 millions d'électeurs étaient appelés à choisir entre 12 candidats - islamistes, laïcs, de gauche ou libéraux, partisans de la « révolution » ou anciens responsables du régime. Les principaux prétendants sont : Mohammed MORSI, le candidat des Frères musulmans, qui ont déjà revendiqué être arrivés en tête du 1^{er} tour, l'islamiste indépendant Abdel MONEIM ABOUL FOUTOUH, le dernier Premier ministre. Ahmad CHAFIQ, l'ex-ministre des Affaires étrangères et ancien patron de la Ligue arabe Amr MOUSSA et le nationaliste arabe Hamdeen SABBAHI. Un 2nd tour est prévu les 16 et 17 juin faute d'une majorité absolue en faveur de l'un des 12 candidats. Un policier a été tué par balle lors de heurts entre partisans de deux candidats devant un bureau de vote du Caire.

Pourparlers « nucléaires » à Bagdad. Les pourparlers entre l'Iran et 6 puissances mondiales, au sujet du programme nucléaire iranien soupçonné de visées militaires, ont eu lieu à Bagdad. Il s'agit de l'Iran et du groupe « 5+1 » (les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU : Etats-Unis, Russie, Chine, France, et Grande-Bretagne, plus l'Allemagne). Objectif : enrayer l'escalade autour de ce dossier qui empoisonne depuis des années leurs relations, faisant planer la menace d'un conflit armé dans cette région hautement volatile. Le ministre israélien de la Défense, Ehud BARAK, a une nouvelle fois invité les puissances mondiales à faire preuve de fermeté à l'égard de Téhéran. « *Sans un renforcement des sanctions actuelles, l'Iran continuera son programme nucléaire* », a-t-il déclaré.

Tir de missile intercontinental russe. Selon le porte-parole du ministère russe de la Défense, il s'agit d'un nouveau missile sol-sol, une version perfectionnée du missile intercontinental Topol-M, d'une portée de plus de 10.000 km. « *L'ogive testée a atteint la zone ciblée sur le polygone de Koura* » au Kamtchatka. L'objectif de ce nouveau missile, ajoute-t-il est de déjouer des systèmes antimissiles, notamment le bouclier antimissile développé par l'OTAN en Europe, dont la 1^{ère} phase a été déclarée opérationnelle lors du sommet de l'Alliance à Chicago.

Le printemps « érable » continue au Québec. Plusieurs centaines de personnes interpellées à Montréal à la suite de débordements dans une manifestation festive, déclarée d'emblée illégale par la police qui n'avait pas été prévenue du parcours. Les manifestants s'exposent à une amende de 635 dollars. Des dizaines d'arrestations ont eu également lieu à Québec et des incidents ont aussi été signalés ailleurs en province, à Sherbrooke notamment, à 140 km à l'est de Montréal. La grogne contre la loi 78 du Québec restreignant le droit de manifester -un droit fondamental au Canada- n'a cessé de s'amplifier depuis son adoption vendredi dernier, éclipsant le débat sur la hausse des droits de scolarité, à l'origine du conflit étudiant. La grève étudiante dure depuis plus de 100 jours.

Aung San Suu Kyi à l'étranger. Pour la première fois depuis 1988. L'opposante birmane, récemment élue députée, quittera la Birmanie le 28 mai pour Bangkok et « *assistera au Forum économique mondial (pour l'Asie de l'Est) en Thaïlande* ». La « Dame de Rangoun » se rendra le 14 juin en Suisse, à Genève, devant l'Organisation internationale du travail (OIT). Deux jours plus tard à Oslo, où elle prononcera le discours qu'elle aurait dû y prononcer en 1991, pour son prix Nobel de la Paix.

EUROPE

Pas de renégociation mais premiers jalons pour une relance par la croissance. Au conseil informel des 27 à Bruxelles, pour permettre au débat d'avancer, François HOLLANDE a mis une sourdine à son exigence d'une renégociation du traité de discipline budgétaire, qui suscitait l'opposition de Berlin. Il a laissé entendre qu'il y renoncerait s'il obtenait satisfaction sur la croissance dans un texte séparé. François HOLLANDE s'est toutefois heurté à l'opposition allemande sur les « eurobonds » pour mutualiser la dette. « *Les euro-obligations ne contribuent pas à relancer la croissance* », a affirmé Angela MERKEL. Le dîner de travail de cinq heures visait à préparer le Conseil européen des 28 et 29 juin.

AFRIQUE, AMERIQUE, ASIE

« Président de la transition » au Mali. Les partisans du capitaine malien Amadou HAYA SANOGO, auteur du coup d'Etat du 22 mars ayant renversé le régime d'Amadou TOUMANI TOURE (ATT), l'ont désigné en lieu et place de Dioncounda TRAORE. Selon la « convention », des membres de la Coordination la « mission prioritaire » sera « *le recouvrement de l'intégrité du territoire* ». Le capitaine SANOGO sera ensuite chargé d'organiser avec « *une administration neutre et impartiale, les élections transparentes et crédibles* », selon le texte. Dioncounda TRAORE, qui avait été désigné le 12 avril « *Président de transition* », a été blessé lundi dans son bureau à Bamako par des partisans du coup d'Etat. Il est soigné à Paris.

FRANÇAIS DE L'ETRANGER & AFFAIRES ETRANGERES

Législatives françaises à l'étranger : un sondage pour la 1^{ère} circonscription. Il a été réalisé par l'Institut CSA pour French Morning. Il donne Corinne NARASSIGUIN, la candidate du Parti Socialiste, en tête au 1^{er} tour, avec 35% des intentions de vote, soit le total des voix de François HOLLANDE (28%) et d'Eva JOLY (6,7%) à la présidentielle. En 2^e position arrive Frédéric LEFEBVRE, ancien ministre de Nicolas SARKOZY, candidat investi par l'UMP, qui recueille 19% des intentions de vote. Le total des 5 candidats divers droite et centre-droit est important : 24%. Julien BALKANY arrive en tête de ces candidats (9%), juste devant Emile SERVAN-SCHREIBER (7%) et Antoine TREUILLE (6%). Claire SAVREUX, du FN, atteint 4%.

Pas d'hypothèse pour le 2nd tour. Le total des voix de gauche se monte à 38%, contre 43% pour la droite. Taux de certitude du choix : faible, à 45%. 83% des sondés affirment vouloir voter par internet.

Pourquoi votent les électeurs d'Amérique du Nord ? A 49%, ils choisissent un parti. 36% disent voter en faveur d'un projet. 11% déclarent voter par attachement pour un candidat.

<http://frenchmorning.com/ny/2012/05/22/sondage-exclusif-corinne-narassiguin-ps-en-tete-du-premier-tour/> « Echantillon de 1717 électeurs d'Amérique du Nord. La représentativité de l'échantillon a été assurée par sélection aléatoire pour l'envoi des invitations, puis par redressement des données sur critères sociodémographiques et politiques (PR 2012) ».

Assemblée des Français de l'étranger : décès de Wladimir CHOSTAKOFF, élu conseiller par les Français du Maroc depuis 1999. La rédaction et l'ensemble du groupe RFE renouvellent leurs condoléances attristées à la famille.

<http://rfeinfos.fr/deces-de-wladimir-chostakoff-elu-au-rfe-depuis-1999/>

Vote par Internet : L'urne électronique est ouverte depuis le mercredi 23 mai, 12 h (heure de Paris). Si vous souhaitez voter par Internet, vous avez **jusqu'au 29 mai, 12h** (heure de Paris), pour vous rendre sur :

<https://scrutin.diplomatie.gouv.fr/>

La configuration de votre ordinateur sera tout d'abord testée (pour voir la compatibilité de votre matériel informatique et de votre connexion Internet). Puis vous pourrez accéder au site de vote.

En cas de problème, un service d'aide a été mis à la disposition des électeurs.

Vous pouvez les joindre par téléphone 24h/24 durant les périodes de vote par internet :

+ 33 1 71 25 30 40.

Vous pouvez également envoyer un e-mail via le formulaire suivant :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-a-l-etranger/elections-2012-votez-a-l-etranger/vote-par-internet/article/aide#formulaire>

POLITIQUE INTERIEURE

Réformes sociales : le début de la concertation.

Le Premier ministre recevra les partenaires sociaux le 29 mai. Jean-Marc AYRAULT a fixé la méthode de concertation qu'il veut employer avec les partenaires sociaux pour entreprendre les réformes qu'il souhaite engager lors du quinquennat. La « *grande conférence sociale* » promise par François HOLLANDE aura lieu « *avant le 14 juillet* ». Elle portera sur l'emploi, la formation professionnelle, la compétitivité, les salaires, les conditions de travail, et les retraites et pourrait durer plusieurs jours.

La retraite à 60 ans pour les salariés ayant commencé à travailler tôt et ayant cotisé 41,5 ans. Un décret mettant en œuvre cette mesure sera pris « *dans les 3 semaines* ». Soit entre les 2 tours des législatives. Selon le Premier ministre, il s'agit de « *corriger une injustice* », qui pourrait concerner « *autour de 100.000 personnes* ».

L'UMP dénonce un « déni de démocratie ». Le Parlement est « *bafoué* » par le choix du gouvernement de procéder par décret, selon le président de l'Assemblée nationale, Bernard ACCOYER. Pour Jean-François COPE, Jean-Marc AYRAULT commet « *un coup de force* », estimant que « *François HOLLANDE et Jean-Marc AYRAULT viennent d'ouvrir la boîte de Pandore et auront beaucoup de mal à la refermer* ». « *Or* », poursuit-il, « *la vérité, c'est que nous n'avons pas un euro pour les payer* ».

MOSCOVICI et CAHUZAC veulent rassurer. Dans une communication conjointe, les deux ministres Pierre MOSCOVICI (Economie, Finances et Commerce extérieur) et Jérôme CAHUZAC (Budget), jugent que pour « *assurer une croissance soutenable, la gestion des finances publiques doit être responsable et transparente* ». Ils ont évoqué en Conseil des ministres la « *vigilance* » « *nécessaire* » pour tenir l'objectif de ramener le déficit public à 4,5% de PIB cette année. Tenir celui de 3% en 2013 est jugé « *indispensable pour renforcer la crédibilité de la France* ».

3 principes pour les nouvelles dépenses. Les ministres MOSCOVICI et CAHUZAC ont rappelé « *3 principes d'ores et déjà appliqués : toute nouvelle dépense devra être gagée par des économies structurelles et durables en dépense ; les créations d'emplois dans les secteurs prioritaires retenus par le Président de la République seront réalisées dans le cadre d'une stabilité globale des effectifs de l'Etat ; les dispositions fiscales et relatives aux recettes de la sécurité sociale continueront de relever exclusivement des lois de Finances ou des lois de Financement de la Sécurité sociale* ».

La Cour des Comptes audite. Le Président de l'institution, Didier MIGAUD, a confirmé qu'à la demande du Premier ministre, Jean-Marc AYRAULT, la Cour des Comptes procède à un audit en vue d'évaluer la situation actuelle des comptes publics et les risques qui pèsent sur la réalisation des objectifs de finances publiques pour 2012 et 2013.

Les ministres sous HOLLANDE. Leur salaire est réduit de 30%, tel que l'a annoncé François HOLLANDE lors du 1^{er} Conseil des Ministres. Ils ont signé une « *charte de déontologie* ». Le Premier ministre a insisté sur « *l'efficacité et la collégialité* », notamment en cas de compétence conjointe et d'autorité partagée sur des directions.

FILLON-COPE. La « *guerre des chefs* » aura bien lieu. L'ancien Premier ministre avait déjà déclaré que l'UMP n'avait plus de dirigeant naturel. François FILLON l'a confirmé : « *Jean-François COPE est secrétaire général de l'UMP, il fait parfaitement son travail, mais il ne peut pas prétendre être le leader de cette formation politique sans qu'il y ait eu un débat démocratique, sans que les militants se soient prononcés* ». Le secrétaire général de l'UMP a tenté de se définir comme le rassembleur d'une formation tiraillée : « *J'ai toujours été le garant de la liberté d'expression de chacun* », a dit Jean-François Copé. Il a rappelé avoir proposé à l'UMP d'opter pendant la campagne des législatives pour une direction collégiale associant tous les ténors de la formation, dont lui-même et François FILLON mais aussi Alain JUPPE ou Jean-Pierre RAFFARIN. Réaction de François FILLON : « *Qu'elle hypocrisie enfin !* ». Les deux hommes devraient se disputer à l'automne, lors d'un scrutin interne, la direction du parti.

François FILLON ne prendra pas la tête du groupe UMP à l'Assemblée. L'ancien Premier ministre a annoncé qu'il n'était pas candidat à cette fonction, occupée jusqu'alors par un proche de Jean-François COPE, Christian JACOB.

L'arroseur arrosé ? Claude GUÉANT, ancien ministre de l'Intérieur, candidat UMP aux législatives dans les Hauts-de-Seine, a été invité à rectifier ses documents officiels de campagne par la Commission de propagande électorale qui a estimé que l'utilisation de certaines couleurs sur sa profession de foi et ses bulletins de vote, contrevenaient au code électoral, ainsi qu'à une circulaire... du ministère de l'Intérieur, de janvier 2011.

Naze. Ce serait en ce terme que Martine AUBRY aurait qualifié le Premier ministre, Jean-Marc AYRAULT, expliquant qu'elle n'aurait pas pu travailler pour lui. La 1^{ère} Secrétaire du PS a vivement démenti ces propos. Le Premier ministre a assuré travailler en « *bonne intelligence* » avec elle, ne s'estimant pas « *impressionné* ». Il a confirmé qu'il tiendrait deux meetings communs avec elle.

POLITIQUE INTERIEURE, SUITE...

Les chaises musicales. Le Premier ministre a déclaré que le poste de directeur général de la Caisse des dépôts et consignations serait confié à « *quelqu'un dans la cohérence de la politique du président de la République* », excluant de fait l'ancien secrétaire général de l'Elysée, Xavier MUSCA. Pour M. AYRAULT, « *M. MUSCA est une personnalité tout à fait respectable* », « *il lui sera proposé, comme à d'autres personnalités très importantes qui ont servi le gouvernement précédent dans un esprit républicain, d'autres fonctions* ». Le Premier ministre a par ailleurs confirmé le remplacement du directeur général de la police nationale et du directeur central du renseignement intérieur, arguant de la nécessaire cohérence des politiques qui doivent être mises en œuvre.

Sondage : législatives. Les grands partis progressent. 34,5% des électeurs se prononcent en priorité pour un candidat PS ou Parti radical de gauche, en hausse de 3,5 points par rapport au 6 mai, jour du 2nd tour de la présidentielle, où ils étaient à 31%. 33% des électeurs choisiraient un candidat UMP, Parti radical ou Nouveau centre, + 1 point (32% le 6 mai). Les candidats du Front national recueilleraient 16% (-2), devant ceux du Front de gauche à 7% (-1). 4% pour un candidat MoDem (-0,5).

Dans le passé. Au premier tour de 2007, selon l'Ifop, l'UMP et les divers-droite avaient rassemblé 45,6% des voix, le PS et les divers gauche 28%, l'UDF/Modem 7,6%. Le Front national avait eu 4,3% des voix, autant que le PCF, l'extrême gauche 3,4% et les Verts 3,2%.

CONSEIL DES MINISTRES

Décret relatif aux attributions des ministres. « *Les décrets d'attribution, qui déterminent les compétences des ministres et désignent les services placés sous leur autorité, sont aussi la traduction de la méthode de travail de l'équipe gouvernementale, que le Premier ministre a souhaité tournée vers l'efficacité et la collégialité.* »

Communications. Le sommet du G8 de Camp David. / Le sommet de l'OTAN de Chicago. / Les règles de gestion responsable des finances publiques. / La méthode pour la préparation de la conférence sociale.

ECONOMIE & DEFENSE

Air France. Plan d'économie difficile. Air France doit économiser 2 milliards d'euros à l'horizon 2015. Elle est donc condamnée à réduire ses coûts et à gagner en productivité. Son PDG Alexandre de JUNIAC, a reconnu être confronté à un « *sureffectif* » et a annoncé une réduction de sa flotte, parallèlement à une montée en puissance de sa filiale à bas coûts Transavia. Frédéric CUVILLIER, ministre délégué aux Transports et à l'Economie maritime, qui a rencontré le PDG d'Air France, a annoncé qu'il était opposé à « *tout plan prévoyant des départs non volontaires* ». Il sera attentif, dit-il, à ce que la compagnie puisse se donner les moyens de son redressement. L'Etat est actionnaire à hauteur de 14 % chez Air France.

Les salariés de Technicolor voient la vie en gris. L'usine de production Technicolor d'Angers est en cessation de paiement. 330 personnes y sont salariées. Avant sa nomination au poste de ministre du Redressement productif, Arnaud MONTEBOURG avait déclaré pendant la campagne électorale que Technicolor serait un des dossiers prioritaires du nouveau gouvernement. Le groupe, endetté à hauteur de 957 millions d'euros fin 2011, a de son côté annoncé début mai l'arrivée à son tour de table de la banque américaine JP Morgan, qui deviendra ainsi son premier actionnaire.

ISF : mise en place d'une contribution exceptionnelle ? Le barème de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ne sera pas modifié cette année mais une contribution exceptionnelle est à l'étude, selon Les Echos. François HOLLANDE avait promis, lors de la campagne électorale, un retour à l'ancien barème de l'ISF, bien plus onéreux pour les assujettis, dès cette année. Mais, pour des raisons juridiques et de calendrier, cette solution paraît difficile à mettre en œuvre dans les délais et Bercy semble se tourner vers la mise en place d'une contribution exceptionnelle, explique le quotidien. Pour l'heure, rien ne change en terme de déclaration et de paiement de l'impôt, selon Les Echos.

Facebook en bourse : « unlike ». L'introduction du titre en bourse a traversé une chute de 19 milliards de dollars en 4 jours. Après le titre grandement surévalué et les prévisions de chiffre d'affaires non communiquées, les investisseurs malheureux envisagent de se tourner vers la justice. Car si le nombre d'utilisateurs du réseau social augmente encore, les revenus baissent constamment : consulter Facebook sur son smartphone, ce qui est de plus en plus courant, rapporte moins que sur un ordinateur en matière de publicité.

L'indice de confiance des ménages a gagné un point en mai en France par rapport à avril, annonce l'Insee.

SANTE & SOCIETE

Législatives en France et en Outre mer : 6.611 candidatures, dont 40% de femmes. Le nombre total est en diminution, puisqu'il était de 7.639 en 2007, et de 8.444 en 2002, pour un même nombre de circonscriptions.

Mediator. Le tribunal correctionnel de Nanterre a reporté le 1^{er} procès pénal du Mediator après avoir accepté de transmettre à la Cour de cassation une question prioritaire de constitutionnalité, soulevée par la défense des Laboratoires Dervier. La Cour de Cassation a désormais 3 mois pour se prononcer. Plus de 500 personnes seraient mortes en France des suites de la prise de ce médicament.

CULTURE & NOUVELLES TECHNOLOGIES & SPORTS

Roland Garros à « pigeon vole »... Ces volatiles perturbent car ils se trouvent parfois sur la trajectoire des balles des joueurs. Les organisateurs du tournoi de Roland-Garros, qui débute dimanche, ont recours cette année à un moyen assez radical et inédit afin de chasser les pigeons. Ils ont fait appel à des faucons, extrêmement efficaces pour effaroucher les pigeons. Les joueurs eux devront s'habituer...

Montpellier : champion de France de Football, pour la 1^{ère} fois de son histoire, devant le PSG et Lille. Caen, Dijon et Auxerre sont relégués en ligue 2 tandis que Bastia, Reims et Troyes accèdent à la Ligue 1.

CARNET – NOMINATIONS

A la Présidence de la République :

Secrétaire général : **Pierre-René LEMAS**

Chef de l'état-major particulier : le général **Benoît PUGA**.

Conseiller politique : **Aquilino MORELLE**.

Secrétaires généraux adjoints : **Emmanuel MACRON** ; **Nicolas REVEL**.

Directrice de cabinet : **Sylvie HUBAC**

Directeur de cabinet adjoint : **Alain ZABULON**.

Chef de cabinet : **Pierre BESNARD**.

Au Pôle diplomatique : Conseiller diplomatique et sherpa G8 : **Paul JEAN-ORTIZ**.

Adjoint au conseiller diplomatique : **Philippe LEGLISE-COSTA**.

Au cabinet du Premier ministre :

Directeur du cabinet : **Christophe CHANTEPY**.

Directrices adjointes du cabinet : **Odile RENAUD-BASSO** ; **Camille PUTOIS**.

Conseiller diplomatique: **Laurent PIC**.

Au cabinet du Ministre des Affaires étrangères

Directeur du cabinet : **Denis PIETTON**.

Directeur adjoint du cabinet : **Alexandre ZIEGLER**.

Chef de cabinet : **Christophe LEMOINE**.

Au cabinet du Ministre des Relations avec le parlement :

Chef de cabinet, Conseiller du ministre: **Patrice BÉDIER**.

Patrice BIANCONE, nommé directeur de cabinet de Valérie TRIERWEILLER, compagne du Président de la République.

Arnaud PESCHEUX, jusqu'alors conseiller au cabinet d'Alain JUPPÉ au Quai d'Orsay, va rejoindre la Représentation permanente de la France auprès des Nations unies à New York.

Jérôme BESSON, jusqu'alors conseiller Afrique au cabinet d'Alain JUPPÉ, devrait être nommé ministre conseiller à Madagascar.

Caroline VINOT, jusqu'alors conseiller diplomatique au cabinet de Laurent WAUQUIEZ, devrait rejoindre la représentation permanente de la France auprès de l'UE à Bruxelles.

Laurence MARIE, jusqu'alors membre du cabinet de Laurent WAUQUIEZ, devrait être nommée attachée culturelle, directrice du bureau du livre de New York.

INFOS Hebdo, tous droits réservés.

Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.

Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

Cabinet parlementaire – tél : + 33 1 42 34 26 87
r.delpicchia@senat.fr